

Erreur ! Argument de commutateur

Michel BANNIARD

Professeur à l'Université de

Toulouse-II

Seuils et frontières langagières dans la Francia romane du VIII^e siècle

I - FRANCAIS PRELITTERAIRE ET LATIN PARLE TARDIF

II - LATINITE AD VSVM VULGI: LA VITA RICHARII PRIMA

III - LATINITE MEDIANE : LA REGULA BREVIOR DE CHRODEGANG

IV - LATINITES MEDIATRICES : LES GLOSES DITES DE REICHENAU

V - VERS LA DIGLOSSIE

I - FRANCAIS PRELITTERAIRE ET LATIN PARLE TARDIF

1. Pendant notre VIII^e siècle européen, les rencontres (souvent conflictuelles) entre les peuples et les civilisations deviennent à la fois plus variées et plus intenses qu'aux siècles précédents, multipliant les situations de confrontation et d'échanges langagiers, et, offrant par là-même des occasions de communication fréquentes et contrastées. Au Sud, l'espace arabophone (ou berbérophone) entre en contact direct avec les terroirs occitanophones ; au Nord, les missions «germaniques» de Boniface lancent à partir de l'Angleterre les messagers du Christ au contact de leurs cousins germanophones du continent ; en Austrasie, puis en Francia, l'expansion d'un nouveau pouvoir politique déclenche un déplacement important des centres de décision et entraîne un redéploiement intense des fins et des moyens de la communication mérovingienne. L'ascension des pippinides est accompagnée de la promotion de centres urbains qui, comme Metz, ont jusque là tenu un rôle modeste dans l'histoire du Haut Moyen Age.

Emerge et s'impose à la surface de l'Europe un ensemble ethnico-langagier où s'interpénètrent, s'affrontent ou s'associent les communautés de locuteurs issues de la latinité impériale d'un côté et celles apportées par la christianisation progressive des peuples germanophones de l'autre. L'Austrasie du VIII^e siècle est un lieu de rencontre langagière en synchronie: sur ce point, tout le monde est d'accord. Les interrogations commencent lorsqu'il s'agit de définir plus précisément quelles sont les langues qui participent de la rencontre entre l'ancien monde latinophone et le nouveau monde germanophone. Combien de langues prennent rang dans les demeures des maiores palatii ? Deux, latin et germanique ou trois, latin, germanique et roman?

Poser la question en ces termes revient à s'engager dans une problématique

passablement complexe. J'écarterai d'emblée les interrogations qui surgissent à propos des différents dialectes germaniques¹, pour me consacrer aux seules questions soulevées par la situation sociolinguistique du point de vue latin.

2. Depuis une trentaine d'années de nombreux travaux ont fait progresser nos connaissances en ce domaine, ne serait-ce qu'en permettant de mieux définir les procédures de recherche. Il m'est impossible de les reprendre ici en détail². Je rappellerai seulement quelques distinctions opératoires : a) Linguistiquement, peut-on fixer une date limite au-delà de laquelle le diasystème de la langue parlée doit être décrit non plus comme latin au sens large, mais comme protoroman ? ; b) Culturellement, quels sont les premiers témoignages de la prise de conscience du phénomène a) ? ; c) Idéologiquement, quand les locuteurs lettrés décident-ils de consacrer le phénomène b) par l'invention d'une scripta qui en rende compte ? ; d) Socialement, quand existe-t-il un contexte favorable à la création d'une littérature vernaculaire³ ? Seules les questions a), b) et c) relèvent directement de mon interrogation présente.

¹ - Sur cet aspect de l'histoire langagière de l'Europe, je renverrai à W. BRAUNFELS, (éd.), Karl der Grosse, Lebenswerk und Nachleben, t. 2, Das geistige Leben (dir. B. BISCHOFF), Dusseldorf, 1965 ; K. MATZEL, Das Problem der Karolingischer Hofsprache, in Mediaevalia Litteraria (Festschrift H. De Boor), 1971, p. 15-31 ; H. THOMAS, Der Ursprung des Wortes Theodiscus, in Histor. Zeitsch., t. 247, 1988, p. 295-331, Zur Geschichte von theodiscus und teutonicus im Frankenreich des 9. Jahrhunderts, in Beiträge zur Geschichte der Regnum Francorum, t. 22, Sigmaringen, 1990, p. 67-95.

² - Pour un état systématique de ces lieux de recherche, je me permets de me référer à M. BANNIARD, Viva voce. Communication écrite et communication orale du IVe au IXe siècle en Occident latin, Paris (Etudes Augustiniennes), 1992, chapitre 1, p. 11-63.

³ - Je me suis efforcé de dresser une telle liste systématique, outre Viva voce, dans Genèse culturelle de l'Europe (Ve-VIIIe siècle), Paris, 1989, p. 210 sqq. et dans Genèses linguistiques de la France, in La France de l'an Mil (éd. R. DELORT et D. IOGNA-PRAT), Paris, 1990, p. 214-229.

En fait, les frontières langagières b) et ipso facto c) ne paraissent pas avoir été franchies dans la première moitié du VIII^e siècle. Je n'ai personnellement décelé aucun prodrome de la déclaration capitale faite à Tours en 813 : il n'est nullement encore question de devoir traduire les homélies de latin en roman, ou plus exactement en «latin des illettrés (romana lingua rustica⁴)». En revanche, les références à la langue populaire germanique (theotisca lingua) et à la nécessité de traduire le latin des sermons, des prières, voire des textes sacrés dans celle-ci sont fréquentes et claires, mais c'est là une adaptation pastorale manifestement limitée à cet idiome héréditairement distinct de la langue de Rome⁵. Cela est si vrai que lorsqu'un prédicateur émérite comme Chrodegang fait l'objet, sous la plume de Paul Diacre, d'un portrait flatteur, il n'est question en matière de compétences langagières nécessaires et apparemment suffisantes à ses fonctions communicatives que de latin et de germanique⁶.

3. En définitive, il s'agit de se pencher sur la manière dont fonctionne la communication verticale⁷. Historiquement nous sommes dans une période de transition entre l'extrême fin de l'époque mérovingienne et les prodromes de l'ère carolingienne : la latinité sous sa forme écrite présente les caractères correspondants. En fait, il a été montré que le latin écrit garde jusqu'après 750

⁴ - Sur cette traduction, cf. Viva voce, p. 410 sqq.

⁵ - Sur la place faite aux langues «barbares», cf. essentiellement A. BORST, Der Turmbau von Babel, Geschichte der Meinungen über Ursprung und Vielfalt der Sprachen und Völker, t. 2, Stuttgart et L. LENTNER, Volkssprache und Sakralsprache. Geschichte einer Lebensfrage bis zum Ende des Konzils von Trient, Vienne, 1963.

⁶ - PAULI DIACONI, Gesta episcoporum Mettensium (Textus secundus), PL, t. 95, c. 720 B-D et MGH, SS, t. 2 (ed. PERTZ), p. 267 : «Fuit autem omnino clarissimus, omnique nobilitate coruscus, eloquio facundissimus, tam patrio quamque etiam latino sermone imbutus». Commentaire ad loc. in Viva voce, p. 281 sqq.

⁷ - Sur ce concept, cf. Viva voce, p. 38.

l'essentiel des caractères qu'il avait à la fin du VII^e siècle, sauf dans le domaine de la graphie où commencent à s'exercer sous Pépin le Bref des efforts pour la corriger⁸. Quel rapport ce latin écrit entretient-il avec la langue employée par les lettrés dans leurs fonctions de pédagogues du peuple chrétien, et quelle réception ce dernier peut-il assurer des messages qui sont ainsi émis à son intention ?

La réponse des linguistes romanistes à ces questions (tant en Allemagne au XIX^e siècle, qu'en France aujourd'hui) a été souvent radicale : le latin n'est plus parlé spontanément par personne, et il n'est plus compris non plus par aucun illettré depuis la fin de l'Empire⁹. Certains chercheurs ont toutefois apporté d'importantes nuances depuis trente ans à ce tableau ; ils ont remplacé l'idée qu'il exista une frontière linguistique dès le Ve siècle par celle de l'apparition de seuils langagiers étalés dans la longue durée altimédiévale. Le premier à ma connaissance, H. Lüdtke, a lancé il y a un quart de siècle l'idée que la romania du HMA a vécu en situation de diglossie, jusqu'à la réforme alcuinienne¹⁰. Cette thèse a été reprise et développée avec brio il y a dix ans par R. Wright¹¹. L'un comme l'autre considèrent que la langue parlée populaire était romane (sans doute dès le Ve siècle), mais que la communication verticale ne se rompit qu'au IX^e. Parmi les

⁸ - Ceci a été établi de manière convaincante par M.A. PEI, The Language of the Eighth Century Texts in Northern France. A Study of the Original Documents in the Collection of Tardif and other Sources, New-York, 1932.

⁹ - Pour une synthèse sur la position des philologues romanistes «orthodoxes», cf. Viva voce, chap. 1 et G. REICHENKRON, Historische Latein-Altromanische Grammatik, I Teil: Das sogennante Vulgärlatein und das Wesen der Romanisierung, Wiesbaden, 1965.

¹⁰ - H. LÜDTKE, Die Entstehung romanischer Schriftsprachen, in VR, t. 23, 1964, p. 3-21.

¹¹ - R. WRIGHT, Late latin and Early Romance in Spain and Carolingian France, Liverpool, 1982. R. Wright a, depuis, dirigé un important ouvrage de synthèse sur ces questions, Latin and the Romance Languages in the Early Middle Ages, Londres et New-York, 1991.

linguistes latinistes qui se sont intéressés au problème, J. Herman¹² et Dag Norberg¹³ ont au contraire soutenu que la lante parlée populaire est demeurée latine au moins jusque vers 600. Tout récemment, des historiens comme M. Richter¹⁴ et R. Mc Kitterick¹⁵, rejoints en cela par un spécialiste du latin postclassique comme M. van Uytfanghe¹⁶, ont commencé à se demander si des compromis langagiers au niveau de la communication verticale n'auraient pas été possibles bien au-delà de 800. Je tenais à rappeler cet état actuel de la recherche, fût-ce de manière sommaire, avant de définir ma propre position, qui résulte d'un assez long commerce personnel avec cette époque et avec cette problématique.

4. L'interprétation que je propose de la situation langagière du VIII^e siècle est la suivante : la métamorphose finale, au terme de laquelle le protofrançais émerge du

¹² - J. HERMAN, Le latin vulgaire, Paris, 1967 ; La différenciation territoriale du latin et la formation des langues romanes, in Actes du XVII^e congrès international de linguistique et de philologie romanes, t. 2, Marseille, 1982, p. 15-62.

¹³ - DAG NORBERG, A quelle époque a-t-on cessé de parler latin en Gaule ?, in Annales ESC, t. 21, 1966, p. 346-356 ; Manuel pratique de latin médiéval, Paris, 1968.

¹⁴ - M. RICHTER, Kommunikationsprobleme im lateinischen Mittelalter, in Historische Zeitschrift, t. 222, 1976, p. 43-80 ; Die Sprachenpolitik Karls des Grossen, in Sprachwissenschaft, t. 7, 1982, p. 412-437 ; A quelle époque a-t-on cessé de parler latin ? A propos d'une question mal posée, in Annales ESC, t. 38, 1983, p. 439-448.

¹⁵ - R. Mc KITTERICK, The Carolingians and the Written Word, Cambridge, 1989 ; (éd.), The Use of Literacy in Early Medieval Europe, Cambridge, 1990 ; Latin and Romance : an Historian's Perspective, in R. WRIGHT (ed.), Latin and the Romance Languages, p. 130-145.

¹⁶ - M. VAN UYTFANGHE, Latin mérovingien, latin carolingien et scripta romana rustica, rupture ou continuité ? in D'une déposition à un couronnement, 476-800, Bruxelles, 1977, p. 65-88 ; Les expressions du type quod uulgo uocant dans les textes latins antérieurs au concile de Tours et aux serments de Strasbourg : témoignages lexicologiques et sociolinguistiques de la 'langue rustique romaine' ? in ZRPh, t. 105, 1989, p. 28-49 ; The Consciousness of a Linguistic Dichotomy (Latin/ Romance in Carolingian Gaul : the Contradictions of the Sources and of their Interpretation in R. WRIGHT (éd.), Latin and the Romance Languages, p. 114-129.

latin parlé tardif, s'accomplit entre 650 et 750¹⁷ ; en d'autres termes il me paraît inapproprié de parler, comme le font les romanistes, de français «prélittéraire» pour caractériser la langue parlée du VIIe siècle, voire du début du VIIIe (question a) ; corollairement, j'admets que la communication verticale fonctionne de manière relativement satisfaisante encore au VIIIe siècle. Sur ce second point, mes vues convergent avec celles d'une partie de mes collègues. Toutefois, il m'a paru utile de tenter de regarder de très près comment la communication écrite et la communication orale restaient en rapports assez étroits au temps de Charles Martel. En m'appuyant sur les travaux pionniers d'E. Löfstedt¹⁸, H. F. Muller¹⁹, M. A. Pei, L. F. Sas, Dag Norberg, G. A. Beckmann²⁰, D'A.S. Avalle²¹, E. Falkowski²², ainsi que sur quelques enquêtes personnelles²³, je regarderai pour ce faire trois textes

¹⁷ - cf. Viva voce, chap. 9, p. 505 sqq.

¹⁸ - E. LÖFSTEDT, Syntactica, Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins, t. 1 (2è ed.), Lund, 1942 ; t. 2, 1933. ; Late latin, Oslo, 1959

¹⁹ - H.F. MULLER, When did Latin cease to be a Spoken Language in France ?, in The Romanic Review, t. 12, 1921, p. 318-334 ; A Chronology of Vulgar Latin, Halle, 1929 ; L'époque mérovingienne. Essai de synthèse de philologie et d'histoire, New-York, 1945.

²⁰ - G. BECKMANN, Die Nachfolgekonstruktionen des instrumentalen Ablativs im Spätlatein und im Französischen, in ZRPh, Beihefte 106, Tübingen, 1963.

²¹ - D'ARCO SILVIO AVALLE, Protostoria delle lingue romanze, Turin, 1965 ; Bassa latinità. Il latino trà l'età tardo-antica e l'altomedioevo con particolare riguardo all'origine delle lingue romanze (3), Turin, 1979

²² - R. FALKOWSKI, Studien zur Sprache der Merowingerdiplome, in Archiv für Diplomatik, t. 17, 1971, p. 1-125.

²³ - M. BANNIARD, Le lecteur en Espagne wisigothique d'après Isidore de Séville : de ses fonctions à l'état de la langue, in REAug, t. 21, 1975, p. 112-144 ; Géographie linguistique et linguistique diachronique, in Via Domitia, Annales de l'Université de Toulouse-II, t. 24, 1980, p. 9-43 ;

Théorie et pratique de la langue et du style chez Alcuin : rusticité feinte et rusticité masquée, in Francia, t. 13, 1986, p. 579-601 ; Normes culturelles et réalisme langagier en Lusitanie au VIe siècle : Les choix de Martin de Braga, in Actes du XIV Centenario del Concilio III de Toledo 589-1989, Tolède, 1991, p. 661-676 ; Latin et communication orale en Gaule : le témoignage de la Vita Elegii, in L'Europe au VIIe siècle : changement et continuité, Colloque CNRS/Warburg

Erreur ! Argument de commutateur

présentant des caractéristiques propres : la Vita Richarii prima (datant sans doute de la première moitié du siècle) ; la Regula canonicorum breuior de Chrodegang (datée des années 750) ; enfin, les fameuses gloses, qui, copiées à Corbie, sont conservées à Reichenau (fin du siècle).

Institute, Londres 1988, sous presse dans les Actes publiés par le Warburg.
Ces études ainsi que Viva voce donnent la bibliographie indispensable du versant romanistique de cette recherche ; je ne la répèterai pas ici, sauf exception.

II - LATINITE AD VSVM VULGI : LA VITA RICHARII PRIMA

1. Dans le cas d'assez nombreuses Vies de saints s'échelonnant du Ve au IX^e siècle, nous disposons d'indices précis sur le public auxquelles elles étaient destinées. Sans revenir ici sur ce sujet qui a fait déjà l'objet de diverses recherches plus ou moins exhaustives, je rappelle seulement que ces indices donnent à penser que la lecture publique à haute voix des Vies et des Récits de miracles a mis, pendant les siècles de transition entre l'Antiquité et le Moyen Age, la masse des fidèles illettrés au contact direct d'une communication orale faite en latin. On s'est, en revanche, encore assez peu interrogé sur les modalités langagières précises par lesquelles s'accomplissait la réception de ces messages, ou du moins les textes ont été rarement scrutés du point de vue de la communication verticale, c'est-à-dire en privilégiant la recherche de seuils d'intelligibilité et, oserai-je dire, de réceptibilité.

La première Vita Richarii donne une occasion exceptionnelle de tenter de combler cette lacune, puisqu'une lettre détaillée d'Alcuin, datée de 800, établit de manière sûre qu'elle a été lue durant le VIII^e siècle à l'intention de la masse des baptisés du Ponthieu chaque année, lors de la fête du saint. Alcuin donne l'indication captivante que les moines en faisaient usage depuis longtemps parce que sa langue incorrecte leur paraissait plus adaptée à la lecture publique collective²⁴. Il s'est chargé, à la demande d'Angilbert, de récrire cette Vita en une langue châtiée : comme cet autre texte nous est également parvenu, il est possible de se livrer à de fructueuses comparaisons entre un langage de type mérovingien et un langage de type carolingien, du strict point de vue de la communication verticale.

²⁴ - Cf. Viva voce, chap. 4, p. 254 sqq. et chap. 6, p. 378.

2. Je vais ici considérer surtout la Vie mérovingienne. Sa découverte fut tardive et sa datation a été controversée. Krusch, son éditeur dans les MGH, fidèle à son habitude, exerce son sens critique acéré pour démasquer les impostures du rédacteur anonyme²⁵. Il est possible que les prétentions de ce dernier à faire remonter son travail au VIIe siècle soient suspectes. Mais je n'ai pas vu de raison convaincante dans le raisonnement de Krusch pour refuser que le rédacteur ait travaillé au plus tard dans la première moitié du VIIIe siècle²⁶. Sa latinité remonte donc au moins à l'époque de Charles Martel et permet d'analyser un échantillon bien paramétré de ce langage à usage collectif. Le problème qui se pose face à ce type de texte est qu'en l'analysant selon les méthodes traditionnelles de la linguistique, on perd de vue l'aspect général, si important, de l'énoncé. Je m'efforcerai de limiter les effets négatifs de ces choix en dégagant trois niveaux globaux successifs qui me paraissent déterminants pour la définition des seuils langagiers en question.

3. A un premier niveau, que je dirai en gros stylistique, le langage du rédacteur respecte toutes les règles du sermo simplex, sous son aspect extrême du sermo humilis, également dénommé à partir de Césaire d'Arles sermo rusticus. En effet,

a) l'ordre des mots est régulièrement linéaire : les blocs morphologiques se succèdent sans surprise ; b) le rédacteur ne recourt ni aux hyperbates, ni aux disjonctions verbales qui rendent plus complexe pour un auditeur (lettré ou non) la perception du tissu syntaxique. A cet égard, la comparaison avec la

²⁵ - Vita Richarii sacerdotis centulensis primigenia, MGH, SRM, t. 7, p. 438-453 ; la version réécrite par Alcuin, Vita Richarii confessoris centulensis est au t. 4, p. 381-402 .

²⁶ - C'est aussi l'opinion de M. VAN UYTFANGHE, Les expressions du type quod uulgo uocant, p. 44, qui suit I. DEUG-SU, Il libellus su' Ricario di saint Riquier. Un caso dell'agiografia merovingica nella critica moderna, in Schede medievali, 1983, p. 359-382.

version réécrite par Alcuin où notre savant abuse de ces effets, commodes pour donner de l'élégance à l'énoncé, mais bien rudes pour la réception du message, est instructive ; c) enfin, même si quelques phrases un peu longues émaillent parfois le récit, les segments d'énoncés sont en général brefs. Voyez comment est présenté l'accueil fait à des prédicateurs débarqués d'Irlande :

(1) Vir beatus Richarius fuit eorum obuius// ubi gentiles Pontearii inridebant ei//Maleficere adfirmabant stulti, quod essent dusi// Daemones uocitabant, qui Deum non credebant// Eis reputabant, quod segetes tollebant.

4. A un second niveau, qui relève plus spécifiquement de la structure grammaticale, on rencontre de multiples convergences morphologiques, lexicologiques, voire phonétiques entre la mise par écrit du latin tardif, parlé ou imité, par le rédacteur, et ce que l'on peut reconstituer du protofrançais, tel qu'il émergeait dans la parole quotidienne de ce temps.

a) En morphologie, je soulignerai qu'en de fréquentes occurrences, l'emploi des prépositions et des cas relève d'une structure langagière protoromane :

(2) de calumnias stultorum (liberare)(2)²⁷ ; per totam noctem illam (3)²⁸ ; (totam uitam suam) in poenitentiam et religionem sacram finiuit (3)²⁹ ; apud eos sedebat (3)³⁰ ; (requirat) de quales fuit parentes (4)³¹ ; in his quattuor

²⁷ - «libérer de(s) calomnies». On remarquera en outre la présence d'une désinence d'accusatif au lieu de l'ablatif attendu. Le chiffre postposé à la citation renvoie au numéro du paragraphe dans l'édition Krusch.

²⁸ - «par/pour toute cette/la nuit».

²⁹ - «Il finit toute sa vie en pénitence et en religion sacrée». Je décalque volontairement le texte, sans préjuger de sa correction en français moderne. On n'oubliera pas que c'est l'écho d'un français très archaïque que je prétends restituer.

³⁰ - «il siégeait/ était assis avec eux». Je rappelle que apud est l'étymon de «ab/ ad/ od», au sens de «en compagnie de, avec».

uirtutes (saluatur homo iustus) (4)³² ; pro uisitatione matronae Deo deuota (5)³³ ; puero de manu sua dimisit (5)³⁴ ; (rex) pro bona recipit (6)³⁵ ; confessiones pro culpas dare (7)³⁶ ; (ad memoriam reduxit) de eos, quos in patria reliquit (7)³⁷ ; de trans mare (adduxerat) (7)³⁸ ; (tegurium) nec de ligno cooperto nisi de rauso exiguo (8)³⁹ ; (aquam inuenerunt) prope de loco Argubio (8)⁴⁰ ; (tulerunt) corpus de uase (11)⁴¹ ; pendunt pro miracula (12)⁴² ; de claue coxerunt (13)⁴³ ; mansione de fumo (14)⁴⁴.

J'insisterai en outre sur le fait que notre auteur, n'ayant plus qu'une compétence

³¹ - «on demande de quels parents il fut» <né>. La présence de la préposition de, facteur commun entre le latin parlé tardif (LPT) et le protofrançais (PF), a permis au rédacteur l'économie du cas oblique en -ibus.

³² - «en ces quatre vertus est sauvé l'homme juste».

³³ - «pour la visite».

³⁴ - «il laissa l'enfant s'échapper de sa main». La proximité avec le protofrançais est d'autant plus grande qu'en AF, dimisit a donné demist, qui a encore gardé le sens de «laisser tomber». Je transposerai volontiers : (le/cel) puel de sa main demist.

³⁵ - «Le roi <Dagobert> le reçut de bon coeur». L'etymon est sans doute pro bona parte. En AF, on rencontre les locutions : acheter son bon ; a vostre bon ; être en bones.

³⁶ - «donner confessions pour fautes/ donner des aveux pour ses péchés».

³⁷ - «il lui revint à la mémoire <au sujet> de ceux qu'il avait laissés». Eos, bien entendu pour eis.

³⁸ - de trans est l'étymon d'AF detres.

³⁹ - «une cabane couverte non de planches, mais de minces roseaux».

⁴⁰ - prope de passe en AF sous les formes pruef de (tonique)/ prof de (atone).

⁴¹ - «tolirent/ toldrent <le> cors del vaissel».

⁴² - «ils pendent pour les miracles».

⁴³ «ils cuirent <à partir> de la clef». Il s'agit de faire une décoction dans laquelle a trempé la clef du saint.

⁴⁴ - «une maison de boue (plutôt que de fumée, en supposant une confusion fumo/ fimo)».

active très limitée des désinences obliques, reproduit fréquemment le paradigme de la langue parlée vulgaire : on a ainsi des accusatifs pluriels à la place des ablatifs de première ou de deuxième déclinaison, et inversement des accusatifs de la troisième déclinaison à la place des ablatifs attendus.

Le vocabulaire est conforme aux usages de ce type d'oeuvre. Les mots traditionnels du genre sont utilisés à la place requise, sans recherche particulière. Par moments, se glissent des lexèmes qui appartiennent au parler populaire :

(3) dusi («incubes») (2) ; leprosos («lépreux») (3) ; auicula («oiseau») (5) ; mota terra («motte de terre»/ talpigini («taupinière») (5) ; uicinia («voisinage») (8) ; cooperto («couvert»)(8) ; rauso («roseaux»)(8) ; forestis («forêt») (8) ; bonuaria («champs») (8) ; manibula («associé») (9, 10, 11, 14) ; plaga («plaie») (13) ; mansio («maison») (14).

Cette liste ne préjuge pas du fait qu'une grande partie du lexique, hérité la plupart du temps de la latinité tardive, employé par la Vita étant passé en ancien français, la proportion de lexèmes qui garantissaient la réception du message par les illettrés au VIII^e siècle était très élevée. Mais la présence de ces vulgarismes caractérisés⁴⁵ apporte la preuve que le langage de notre rédacteur s'enracinait dans le parler familier de son temps, et, surtout, que, entre les différents niveaux de langue, existaient des échanges assez fluides.

Le rédacteur ne maîtrisant pas l'orthographe classique laisse passer dans sa graphie de nombreuses fautes dont une partie reflète la prononciation de

⁴⁵ - Certains donnent des étymons qui ne sont attestés que bien plus tard par le FEW, comme talpigini ou rauso. D'autres ne sont plus repérables que dialectalement comme bonuaria, ou bien semblent avoir disparu entre le VIII^e et le XIII^e siècle, comme dusi et manibula. Enfin, auicula, concurrencé par auicellu a été évincé par lui. Mais tous ces lexèmes ont, à mon avis, circulé en synchronie dans le flux de la parole contemporaine.

son latin mérovingien. Les confusions de cas relèvent, en effet, certainement non seulement de la disparition de leur structure claire dans la conscience du rédacteur, mais aussi de l'irruption de la prononciation vulgaire dans sa graphie. Le graphème -o peut ainsi très bien recouvrir un accusatif singulier de la deuxième déclinaison :

(4) seruo suo Richario (elegit) (2) ; uerbo Dei (praedicauerunt) (3) ; infantulo amplexaret (5) ; puero tenere (5) ; puero dederat (5) ; puero dimisit (5) ; uel semiuiuo susciperet (5) ; condidit cenubio (6) ; censiculo concessit (6) ; illo et illo dimitte ingenuos (7) ; tegurium paruo cooperto (8) ; concauo uasculo fecit (11) ; incontra sepulcro (12).

En revanche, les accusatifs pluriels sont constamment transcrits correctement : c'est que, dans leur cas, l'adéquation graphie/phonie était satisfaisante. On peut donc tirer la conclusion - attendue - que le lecteur lisant à haute voix cette Vita prononçait les désinences de deuxième déclinaison avec des accents poches de ceux de la langue courante.

Les accusatifs singuliers de troisième déclinaison ont paru justiciable d'un traitement semblable. Inversement, les ablatifs reçoivent des -m intempestifs. Tout indique qu'en fait les voyelles désinentielles étaient prononcées nues :

(5) post eorum ablutione (3) ; orationem peracta (6) ; ipso regi castigauit sicut et reliquo homine (6)⁴⁶ ; tota die et partem noctis (6) ; uisionem, qualem uidebat, cum expergefactus fuisset (14)⁴⁷ ; praeparauit Deus clarissima retributione (14).

⁴⁶ - Ipsa regi est accusatif de castigauit.

⁴⁷ - Visionem est ablatif de cause de expergefactus.

On rencontre enfin des traits de la phonétique vulgaire à travers des graphies incorrectes comme :

(6) panem ordiatium (3)⁴⁸ ; mollia adulatione (6)⁴⁹ ; Frantia (3 occurrences, 7)⁵⁰ ;
ditione (8) ; haria (8)⁵¹ ; fatiebant (10)⁵² ; lucentia (14).

Ces dernières observations imposent à mon avis cette fois la conclusion que lorsqu'elle était lue à haute voix, la Vita était prononcée avec une diction qui devait faire les plus larges concessions aux caractères articulatoires de la langue courante, au moins pour tous les mots qui étaient en facteur commun entre le latin parlé tardif et le protofrançais. Autrement dit, les désinences de deuxième déclinaison en -um, et en -o, étaient indistinctement prononcées -o, quelles que soient les graphies attestées par le manuscrit. De même, je croirais volontiers à une neutralisation articulatoire complète des désinences de troisième déclinaison, -em, -e, -i.

5. Il m'est impossible de m'attarder ici sur ces aspects. Je voudrais, en revanche, insister sur le fait qu'à l'incohérence graphique du texte, qui donne au lecteur moderne l'impression d'une latinité par moment chaotique, ne correspondit pas forcément une incohérence phonétique à l'époque mérovingienne. Le lecteur

⁴⁸ - ordiatium transcrit ordeaceum. On sait qu'en LPT, e en hiatus se ferme en yod, et que les groupes dy et cy subissent une palatalisation.

⁴⁹ - Tendance au glissement de la deuxième à la première classe des adjectifs (désinence en -a au lieu de -i/e) ?

⁵⁰ - Ce graphème indique une prononciation «Frantsa».

⁵¹ - Dans l'évolution du LPT au PF, cette graphie sous-tend une prononciation attendue «arya», elle-même issue de latin area où le e en hiatus s'est fermé en yod.

⁵² - Prononciation «ts» ou «dz», prédite elle aussi par la phonétique historique. Il est plus difficile de savoir si le lecteur prononçait de manière romane la désinence d'imparfait, ou si un compromis existait en faveur d'une prononciation semi-savante. On aurait dans ce cas extrême : «faydzeient».

lissait l'énoncé par le fait même que son phonétisme, tout en préservant peut-être certains caractères hiératiques de l'ancienne prononciation dans une mesure très difficile à apprécier⁵³, se laissait porter par le souffle de l'énoncé, par la logique du récit, par le phrasé de l'auteur. C'est le troisième niveau que je souhaiterais décrire ; il relève de ce que j'appellerais dans la structure narrative, le phrasé des énoncés, le tempo du récit.

Quoiqu'en effet les mots s'y succèdent à nos yeux sous un vêtement latin, des segments entiers de l'oeuvre sont modulés selon un phrasé de type protoroman, ou plus exactement de ce que l'on suppose avoir été celui du protofrançais. Cela tient en premier lieu naturellement à une simplification extrême qui élimine le caractère exotique (pour un auditeur illettré du VIII^e siècle) d'une énoncé latin caractérisé :

(7) suprascripti serui Dei per totam noctem illam uerbo Dei Richario praedicauerunt (3) ; totam uitam suam in poenitentiam et religionem sacram finiuit (3) ; pauperes refocilabat, nudos operiebat, infirmos uisitabat, mortuos sepeliebat (3) ; de quales fuit parentes, ... mediocres parentes pauperes habuit (4) ; habuit iustitiam secundum prudentiam, fortitudinem scilicet magnamque temperantiam (4) ; totum, quantum habebat, Deum diligebat ; Sed rex pro bona recepit et ad mensam suam secum eum perduxit (6) ; cernentes circa uicinia homines permanentes, quod eius deuotio non minima erat in Christo, coeperunt ei elymosinas multas largire, tam elymosinam quam confessiones pro culpas dare (7) ; Herimoaldus simplex erat et in sua simplicitate ipsum seruum Dei multum diligebat (9) ; et inde

⁵³ - Je supposerai un retard à l'évolution phonétique de deux ou trois générations : à la vitesse où se produisent les transformations à l'époque mérovingienne, cela suffit pour établir une norme légèrement conservatrice sans transformer l'énoncé en rébus acoustique pour les illettrés.

concauo uasculo fecit, et in loco, ubi iacere uoluit ibidem, uas ipsum deportauit (11) ; Ecce ! Qui habuit pro Deo obscuritatem, praeparauit illi Deus claritatem (14).

Dans de tels segments d'énoncé, la réception du message était assurée à 80% au moins. En outre, les auditeurs étaient invités à surmonter les obstacles langagiers qui pouvaient malgré tout s'y présenter, justement parce que leur pasteur ne récusait pas leur propre parole. Cette dernière s'affirme de manière plus perceptible encore dans les quelques phrases où le rédacteur fait s'exprimer Riquier au style direct :

(8) «Vade uelociter ad nauem et praecede nos in Frantia. Illo et illo dimitte ingenuos, ut mercedem nostram nobis restituat Deus, quia uicina morte ante oculos habent, ne in seruitio finiant uitam» (7) ; «Fili, prope est finis meus, ut de ista miserabili uita me Deus eripiat...prope est finis meus uentura» (11) ; «Mala mansione habuimus de fumo.» (14).

Si nous faisons l'effort de nous représenter aujourd'hui ces énoncés en les comparant à nos plus anciens textes français, on mettra sous les mots latins, sans guère de difficultés, les mots romans des serments de Strasbourg, du sermon sur Jonas ou de la Cantilène de sainte Eulalie. Naturellement, ce rapprochement suppose que l'on accepte de faire une mise en parallèle globale du phrasé énonciatif, sans chercher à établir des correspondances termes à termes. La remarque est retournable, car, inversement, comme nous le croyons, jusqu'au IXe siècle inclus, l'énoncé vernaculaire continuera d'entretenir aux yeux des lettrés des rapports familiaux (mais cette fois refusés) avec l'énoncé savant.

A ce phrasé très vulgarisant ne succèdent jamais des enchâssements de propositions complexes. Toutefois, le rédacteur peut faire place soit à des propositions de type plus classicisant, soit à des phrases où les segments

vulgarisantes de l'énoncé incluent des segments dont je suppose qu'ils s'écartent sensiblement des réalisations langagières spontanées du temps. Malgré cela, trois facteurs sont susceptibles de compenser le brouillage communicationnel qui pouvait en résulter.

a) Le premier est purement linguistique : des béquilles morphologiques, lexicales, syntaxiques éclairent le message. Les analyses précédentes ayant déjà fourni des exemples à ce sujet, je ne citerai qu'une phrase, parce qu'elle permet de mesurer de manière synthétique l'extrême travail de soutien langagier qui est assumé par l'hagiographe :

(9) Sic uitam suam mortificauit, ut panem ordiatium cum cinere mixtum post ieunium expletum cum parua mensura sumeret et poculum limphae cum fletu misceret (3).

Seul le génitif classique limphae échappe à ce «béquillage» morphologique assuré par la préposition cum. Cette dernière avait-elle été déjà éliminée de la langue parlée populaire ? Ce n'est pas certain à une date si haute, en période de polymorphisme intense⁵⁴. Mais de toute façon, les auditeurs, s'ils ne l'emploient plus guère que dans des énoncés exceptionnels, la comprennent vraisemblablement toujours.

J'ajouterai comme exemple d'un signal de connivence destiné à mettre régulièrement le public en état de sécurité langagière l'usage récurrent de l'indéfini totus, étymon des formes protofrançaises du VIII^e siècle : 3, (2 oc.) ; 4 ; 6 ; 10 (l'auteur n'ignore pas omnis). Je relève également l'adverbe intenta mente (7).

b) Le deuxième facteur tient au fond même du récit : le public, à force d'entendre des histoires de ce type s'est habitué à la présence de passages obligés.

⁵⁴ - Sur ce concept, Viva voce, chap. 9, p. 530.

On sait que la multiplication des saints, si caractéristique de l'époque mérovingienne, ne fit pas qu'obéir à une planification ecclésiale, mais eut également pour objet de satisfaire à la recherche d'identité des ciuitates⁵⁵. C'est dire que pour qu'une population locale soit satisfaite de sa Vita, il fallait qu'elle comportât des loci, que les auditeurs attendaient. Je ne m'attarderai pas sur cet aspect bien connu, me contentant de souligner ses importantes implications dans le domaine de la communication verticale. Il suffisait que l'auditoire entendît quelques mots clefs de ces loci pour qu'il sût de quoi, en gros, il retournait. Bien entendu, cela requerrait que les rédacteurs employassent les mots séculièrement consacrés.

c) Enfin, il pouvait arriver qu'il y ait eu une particularisation du saint. Cela semble être le cas de Riquier, qui s'est illustré par la mésaventure du cheval emballé et par la construction de sa cabane de roseaux. Le premier épisode compte environ 150 mots qui, tout en incluant de nombreux vulgarismes, ainsi que des segment de phrasé vulgaire, comporte, malgré tout une certaine proportion de traits appartenant à la latinité même tardive, qui avaient dû, en principe, sortir de l'usage commun. On voit toutefois que pour peu que ce morceau de bravoure soit répété inlassablement pendant plusieurs générations dans les termes de notre Vita, il a toute chance de passer la barrière de la communication verticale. Cette conclusion est encore plus valide dans le cas de la description de la cabane (tugurium), dont l'histoire s'est répandue dans le Ponthieu, et dont peut-être le site avait été localisé dans la tradition populaire.

6. On comprend ainsi que la claire et élégante version alcuinienne ait pu

⁵⁵ - Cf. F. GRAUS, Volk, Herrscher und Heiliger im Reich der Merowinger, Prague, 1965 et P. BROWN, The Cult of the Saints. Its Rise and Function in Late Antiquity, Chicago, 1981.

transformer notre Vita mérovingienne en un rébus⁵⁶. Mais entre 700 et 750, à condition d'être lue dans des circonstances favorables (fête qui associe les paroissiens à leur saint, et le monastère à ses protégés) et d'une manière appropriée (lecture lente, accompagnée de mimiques, par un lecteur du pays ou bien acclimaté à la région, peut-être connu et aimé du voisinage), au moins 70 % du message émis était recevable, intelligible et mémorisable par les auditeurs. Naturellement, cette conclusion implique deux corollaires. Pour la phonétique, il paraît difficile de ne pas admettre que les désinences verbales toujours vivantes dans la langue parlée comme l'imparfait ou le prétérite n'aient pas été dites avec une prononciation qui soit au plus légèrement conservatrice, mais sans excès. Pour la morphologie, on devra donc se convaincre que les passifs synthétiques étaient encore compris, au moins dans des cas très stéréotypés comme probatur, saluatur, etc...⁵⁷

⁵⁶ - Je souhaite établir dans une autre étude un «état des lieux» sur ce point. Ce sera une voie d'approche utile pour déterminer comment des seuils de réceptibilité se sont transformés en frontières langagières.

⁵⁷ - La persistance de compétences passives pour cette catégorie morphologique correspond d'ailleurs à ce que j'observe infra à propos des formes conjuguées dans les Gloses.

III - LATINITE MEDIANE : LA REGULA CANONICORUM BREUIOR DE CHRODEGANG

1. Le dialogue entre la langue écrite plutôt conservatrice et la langue parlée familière en pleine métamorphose est loin d'être rompu vers le milieu du siècle. Metz, capitale austrasienne, sise aux frontières de la romania en offre un exemple probant avec l'oeuvre écrite de Chrodegang⁵⁸. Ce puissant personnage constitue un étonnant médiateur linguistique. Nutritus à la cour de Charles Martel, il a pour langues maternelles le germanique et le latin à en croire son biographe Paul Diacre. Son expression orale paraît remarquable en son temps (eloquio facundissimus). Sa position sociale et ses aptitudes langagières font de lui un intermédiaire privilégié entre Pépin et le pape Etienne qu'il rencontre à Rome. Ces contacts oraux multiples s'intensifient quand, dans la seconde moitié de sa vie, il devient évêque de Metz : le voilà engagé non seulement dans la réforme du chant liturgique⁵⁹, mais aussi dans la réorganisation complète de la vie canoniale et surtout dans une activité intense de prédicateur.

Chrodegang rend compte lui-même de cette dernière mission en des termes où la fermeté du législateur s'associe à la clarté rigoureuse d'un exposé à la fois simple et exhaustif. L'intérêt spécifique de son analyse est qu'après avoir rappelé la responsabilité des pasteurs et souligné la nécessité de prêcher le plus fréquemment possible, il ajoute : «Et il faut prêcher d'une manière qui soit précisément intelligible à la masse⁶⁰». L'emploi du terme uulgus ne laisse aucun doute quant

⁵⁸ - Sur la culture et le rôle pastoral de Chrodegang, cf. Viva voce, chap. 5, p. 281 sqq.

⁵⁹ - Sur ces prodromes de la réforme carolingienne, J. FLECKENSTEIN, Die Bildungsreform Karls der Grossen als Verwirklichung der norma rectitudinis, Bigge, 1953 ; sur la réforme du chant, M. HUGLO, Les livres de chant liturgique, Brepols, 1988.

⁶⁰ - CHROD., Regula canonicorum, chap. 44, PL, t. 89, c. 1076 C : «Et iuxta quod intellegere

aux caractéristiques culturelles du public considéré : ce sont les illettrés. Dans le cas des baptisés germanophones, il est certain que la traduction est de rigueur. Faut-il pour autant anticiper sur 813 et considérer que les orateurs latinophones sont invités à la même opération en langue d'oïl ? Dans ce cas, il y aurait lieu d'admettre que la phase b) serait déjà engagée : une frontière se serait élevée, non seulement dans la réalité linguistique, mais aussi dans la conscience des lettrés. On est en fait loin d'une telle discontinuité. D'une part, les testimonia sont obstinément muets sur l'idée qu'il y aurait lieu de traduire de latin en roman. Il est imprudent de surinterpréter les textes dont nous disposons, alors que, c'est certain, un «veilleur» comme Chrodegang a un sens aigu des realia: ce serait dans le seul cas du langage qu'il se serait avéré incompétent.

3. Ensuite, tout révèle que, loin, comme ses successeurs de la cour au temps de Charlemagne, de filtrer brusquement son expression écrite et orale pour la laver des impuretés de la langue parlée quotidienne, Chrodegang laisse très aisément sourdre cette langue dans son propre latin, dans le cadre d'un document pourtant dicté et ordonné avec soin. En effet, la version sans doute la plus ancienne, et en tous cas la plus brève de sa Regula canonicorum⁶¹ a été composée dans un niveau de langue qui relève du sermo simplex. Les passages d'un niveau quelque peu recherché n'en sont pas absents, sans toutefois tisser un énoncé vraiment complexe, mais pendant de longs moments, l'évêque donne à entendre un sermo humillimus. Là aussi, j'hésite à donner une analyse classique des caractères linguistiques du texte : en effet, on arrive souvent avec ce type de classement à atomiser tellement

uulgius possit, ita praedicandum est». Cf. Viva voce, p. 284.

⁶¹ - Pour cette Regula, cf. le colloque Saint Chrodegang, Communications présentées au colloque tenu à Metz à l'occasion du douzième centenaire de sa mort, Metz, 1967, et en particulier G. HOCQUARD, La Règle de saint Chrodegang, Etat de quelques questions, p. 55-89 ; C. VOGEL, Saint Chrodegang et les débuts de la romanisation du culte en pays Franc, p. 91-109.

l'énoncé qu'on perd l'impression d'ensemble, pourtant capitale. L'essentiel notamment relève, même dans ce latin carolingien précoce, de cette catégorie que j'appelle le phrasé, c'est à dire le rythme, l'ordonnancement, la couleur de l'énoncé. J'espère pouvoir montrer que sous l'habit orthographique latin se laisse entendre une parole qui oscille entre un latin à structure élémentaire et un véritable protoroman à peine masqué.

4. La règle compte 34 chapitres, qui représentent un total d'un peu plus de 5000 mots, toutes formes confondues. L'ensemble du texte donne l'impression d'une grande simplicité, même lorsque Chrodegang dicte des instructions qui comportent des phrases un peu longues (chap. V) : l'énoncé se déroule de manière très linéaire, sans aucune de ces enjolivures stylistiques qui auraient trahi les manies du sermo scholasticus⁶². C'est la transcription d'un latin tardif parlé avec simplicité à la manière de saint Benoît dictant sa propre Règle. Ce caractère est patent dans tout le document. Lorsque son langage subit des variations, elles manifestent une volonté constante de clarté. Si l'on accepte une représentation spatiale de cette mise en oeuvre, on y décrira des infléchissements à deux degrés, qui se répartissent en alternance souple et en continuité discrète dans l'exposé.

A un premier degré, il s'agit d'un phrasé plutôt latin à structures très simplifiées. Voici quelques exemples de ces types d'énoncés :

(10)Pueri parui uel adolescentes, in oratorio uel ad mensas cum disciplina ordines suos custodiant ; foras autem, ubi et ubi custoditam habeant disciplinam (chap. 2).

(11)Ita constituimus ut in anno uel binas uices clerus noster confessiones suas ad suum episcopum pure faciat, eis temporibus, una uice in initio

⁶² - Sur ces distinctions, Viva voce, chap. 5, p. 275 sqq.

Quadragesimae ante Pascha, illa alia uice a medio mense Augusto usque Kal. Nou. (chap. 14).

(12)Portarius unus cum suo iuniore annum, si episcopo placuerit, portas, claustra, uel ostia custodiat. Qui portarius sit sobrius, patiens. Qui sciat accipere responsum et reddere et fideliter custodire portas, siue ostia claustri, et contra hunc tenorem facere non praesumat (chap. 27).

Je n'ai pas la place de procéder à une analyse langagière fine de ces trois exemples. Je souligne dans le cas de : (10) a) la linéarité absolue de l'énoncé ; b) l'ordre SCV dans la première phrase ; c) le soutien apporté constamment au sens par l'emploi des prépositions (dont un idiomatisme roman, ad mensas) ; d) l'emploi des adverbes tout à fait familiers foras et surtout ubi et ubi ; d) la tournure analytique custoditam habeant = custodiant. L'exemple (11) reproduit les mêmes caractères. On y relèvera en outre a) l'emploi du datif analytique ad suum episcopum, qui coïncide avec l'antépositionnement proprement roman de l'adjectif possessif, lorsqu'il est postposé dans le restant de la phrase ; b) la répétition avec effet de glose de l'archaïque binas par les mots una uice et illa alia uice. On devinera ici sous le vêtement orthographique latin un «une fois» d'un côté et un «l'autre fois» de l'autre. Dans le troisième exemple (12), l'énoncé devient simultanément très bref et paratactique. En outre, sa première phrase suit un ordre pur SCV, qui, étant donné les habitudes syntaxiques de l'ancien français ne représente même pas un effet de style particulier en ce VIII^e siècle.

5. Cette latinité tardive simplifiée cohabite donc de toute évidence facilement avec une graphie demeurée latine, disons une orthographe au sens cassiodorien. Allant plus loin, je soutiendrai que le protofrançais lui-même informe et donne sa couleur sans heurt particulier à l'énoncé épiscopal. Ce que

j'appellerai des romanismes de «phrasé» émaillent le texte d'un bout à l'autre. Mais, en outre, au moment d'aborder des prescriptions qui concernent la vie pratique (manger, dormir, se vêtir), l'écriture latine semble par moment ne devenir qu'un alibi graphique pour laisser place - second degré d'adaptation - à la langue parlée familière. Je citerai là quatre passages.

(13)Et, si cibaria non habent, tunc duas ministraciones de carne aut de lardo habeant. Ad coenam autem, aut unam ministrationem de carne inter duos, aut una cibaria habeant. (chap. 22)

(14)Et illo tempore, quando quadragesimalem uitam debent ducere, tunc ad sextam inter duos fratres portionem de formatico ... accipiant...Et ad coenam inter duos cibaria una, aut portionem de formatico accipiant... Quando autem in die una refectio fuerit, tunc...portionem de formatico et ministrationem unam de legumine...accipiant. Et, si...non habent unde liceat mensuram de carne implere postea, praeuideat episcopus... unde consolationem habeant. (chap. 22)

(15)Et illa alia medietas cleri illas veteres cappas quas illi seniores annis singulis reddunt accipiant, et illi seniores illas cappas quas reddere debent non commutent (chap. 29)

(16)Et illas cappas et illos sarciles et illa calceamenta de illos teloneos superius nominatos quod exinde superat, et de illo calciatico ... et de eorum eleemosyna ... sint comparata (chap. 29)

Je relève en particulier dans (13) et (14) a) le renforcement par un morphème prépositionnel roman des compléments circonstanciels : ad coenam/ ad sextam ; b) l'emploi systématique du morphème analytique roman au lieu du morphème synthétique latin : ministraciones de carne, de lardo/ portionem de

formatico/ ministrationem de legumine/ mensuram de carne ; c) les lexèmes romans portio et surtout lardo et formaticum ; d) la structure habere unde, qui est directement décalquée de la langue quotidienne, comme le prouve son évolution ultérieure en AF⁶³. Les citations (15) et (16) donnent l'occasion d'assister à la naissance de l'article défini roman : illa medietas/ illas cappas/ illi seniores/ illos teloneos/ illo calciatico. Enfin, et c'est le dernier caractère sur lequel je voudrais insister, l'ordre de l'énoncé, l'emboîtement des syntagmes, se transposeraient sans grand changement en ancien français.

6. Cette anaphore de l'adjectif démonstratif est à rapprocher de l'usage des déterminants dans la fameuse parodie de la loi salique qui n'est que de peu postérieure à notre texte⁶⁴. On n'en conclura toutefois pas que l'article défini «moderne» était né dans la langue parlée contemporaine, puisque trois siècles plus tard son emploi sera loin d'être automatique. Il me paraît plus juste d'admettre que le ton fortement prescriptif de Chrodegang l'a conduit à un usage emphatique du vieux démonstratif latin. Or, on sait que c'est, en effet, par ce biais du renouvellement affectif que s'effectue à terme l'invention des nouveaux systèmes morphologiques. Ici, chaque mot important est déjà étiqueté dans la règle : le développement de ces épидictiques est à mon avis parvenu sensiblement au stade de développement auquel correspond l'usage, attesté plus tard, que fait l'ancien français du démonstratif ci⁶⁵.

⁶³ - Cf. Ph. MENARD, Syntaxe de l'ancien français (3), Bordeaux, 1988, par. 73 : «N'avons dont vivre», où «dont» a pour étymon de unde.

⁶⁴ - Cf. G.A. BECKMANN, Aus den letzten Jahrzehnten des Vulgärlateins im Frankenreich, in ZRPh, t. 79, 1963, p. 305-334 et D'ARCO SILVIO AVALLE, Protostoria, p. 363-413.

⁶⁵ La thèse de F. ABEL, L'adjectif démonstratif dans la langue de la bible latine, Tubingen, 1971, fondée sur des dénombrements trop mécaniques et dépourvue de pondérations culturelles n'est pas recevable.

J'ajouterai encore quelques particularités, comme

- l'usage exclusif de manducare ;
- l'apparition d'au moins un passé composé caractérisé : postquam completorium cantatum habuerint (chap. 4) ;
- peut-être une trace fugitive du nouveau futur : quod iubere habet (chap. 8) ;
- l'emploi de la préposition foras/foris, étymon du français «hors» (chap. 8).
- l'usage du complément du nom de type «partitif» : tantum habeant de ceruisia quantum de uino habere debuerant (chap. 23) ;
- des occurrences d'illorum avec sans doute la valeur d'AF «leurs» (chap. 25, in locis illorum et 28, necessitatibus illorum).

Cette série d'observations me conduit à trois conclusions. En premier lieu, on peut se faire une idée assez précise de ce qu'est alors le latin parlé par Chrodegang : sa parole vive se laisse discerner directement. En second lieu, on est à même de déterminer avec rigueur quel niveau de langue est recevable par une communauté ecclésiale dont la culture peut être extrêmement modeste. Il est légitime de poser qu'il existe une quasi identité entre le sermo humillimus qui affleure constamment dans la Règle et celui dont le rédacteur de la Vita Richarii a - parfois péniblement - fait usage. Enfin, on ne peut qu'établir un constat de nullité à l'égard d'une prétendue séparation de la langue savante et de la langue familière : tout au contraire, cette dernière s'installe allègrement à l'intérieur de l'énoncé épiscopal sans ni perturber le moins du monde la sérénité de son auteur, ni troubler son sens de la latinité. Tout se passe donc comme si les structures que nous avons analysées comme appartenant à une autre type de langue n'étaient encore perçues que comme des variantes libres, peut-être moins correctes, mais expressives, des

tournures du latin tardif traditionnel⁶⁶.

Chrodegang semble avoir encore vécu dans une période de sécurité langagière. Bien entendu, cette constatation implique une attitude de compromis tout aussi grand au niveau de la prononciation : la circulation de la parole entre les différents niveaux de langage et entre les différentes catégories de locuteurs prouve que l'évêque prononçait son latin d'une manière qui le rendait accessible à ses concitoyens. Jusqu'où les prononciations vulgaires et lettrées pouvaient-elles converger? Je me contente de poser ici ce problème⁶⁷.

⁶⁶ - C'est un des schémas défendus en particulier par G. A. BECKMANN, Die Nachfolgekonstruktionen, dont je partage les conclusions.

⁶⁷ - Cf. dans le dossier réuni par R. WRIGHT (éd.), Latin and the Romance Languages, R. WRIGHT, The Conceptual Distinction between Latin and Romance : Invention or Evolution ? (p. 103-113) et Th. J. WALSH, Spelling Lapses in Early Medieval Latin Documents and the Reconstruction of Primitive Romance Phonology, p. 205-218 et M. BANNIARD, Vox agrestis : quelques problèmes d'élocution de Cassiodore à Alcuin, in Etudes Antiques, D'Hippocrate à Alcuin, in Trames (Limoges), 1985, p. 195-208.

III - LATINITE MEDIATRICE : LES GLOSES DITES DE REICHENAU

1. La communication en Gaule latine des années 700-750 ne suppose pas de dichotomie langagière entre le latin tardif écrit et encore parlé et le protofrançais qui émerge progressivement de ce même latin parlé tardif. L'exemple de la Vita Richarii prima a montré que le latin mérovingien demeure largement intelligible dans certaines conditions à un auditoire de fidèles illettrés. Celui de la Regula canonicorum permet de se convaincre que le latin carolingien, dans sa phase initiale de restauration, continue, d'une part, lui aussi de satisfaire aux impératifs de la communication verticale, et d'autre part et surtout demeure souplement ouvert à la parole populaire. Certes, nous avons pu nous en assurer, et il faudrait au moins évoquer ce point, les conditions de la circulation langagière entre locuteurs de niveaux culturels différents sont devenues plus difficiles qu'au temps de Césaire d'Arles⁶⁸. La communication verticale demeure possible, mais elle s'est fragilisée ; la réception de la parole quotidienne dans l'écrit s'effectue toujours sans contorsions excessives, mais elle implique un tri accru par rapport au VI^e siècle. Cette présentation exclut, on le voit, que les lettrés, comme les illettrés, aient eu le sentiment de s'exprimer dans des langues distinctes du temps de Charles Martel, mais aussi du temps de Pépin. D'une certaine manière, il existe encore une sorte de connivence langagière entre les différents protagonistes, savants, demi-lettrés, et incultes⁶⁹. J'interprète donc le statut sociolinguistique de l'époque comme une situation de maillage langagier à niveaux très variables, supposant le franchissement de seuils parfois abrupts, mais sans solutions de continuité.

⁶⁸ - Cf. Viva voce, chap. 9, p. 485 sqq.

⁶⁹ - Cf. Genèse culturelle, p. 202 sqq.

2. C'est à la lumière de cette description que je voudrais reconsidérer les problèmes complexes qu'ont soulevés les fameuses gloses dites de Reichenau. Elle doivent en fait leur nom, on le sait, à la provenance actuelle du manuscrit qui les contient. Mais tout indique qu'elles ont été compilées en France d'oïl, sans doute à Corbie, dans un territoire dialectalement semblable à celui du Ponthieu. Il est en outre établi qu'elles sont constituées de couches successives qui se sont superposées, comme autant de sédiments, au long du VIII^e siècle. Elles appartiennent donc pleinement à l'espace et au temps dont je traite. Les travaux récents de H. W. Klein⁷⁰ et de M. Raupach⁷¹ ont établi un bilan si exhaustif des recherches en ce domaine que c'est sur eux que je m'appuie pour poursuivre mon exposé. On est très frappé à lire la brillante introduction de H. W. Klein (qui travaille du point de vue de la romanistique) par l'extraordinaire difficulté qu'ont eu les philologues à extraire de ces quelques 5000 gloses des mots et une conscience romans. L'auteur dresse tout de même au terme de son analyse une liste assez fournie de romanismes caractérisés. Mais il est obligé de reconnaître que le rédacteur n'a aucunement cherché à écrire délibérément en roman. C'est à partir de cette dernière restriction que je voudrais verser en bloc ces gloses au dossier de la latinité extrême, ultima thule.

3. Trois arguments me paraissent légitimer cette réannexion. En premier lieu, les conditions de production du genre de documents que sont ces gloses n'ont pas été suffisamment considérées. Elles ont été copiées pour constituer des instruments de travail dans le cadre de l'école monastique, dont la mission

⁷⁰ - H.W. KLEIN, Die Reichenauer Glossen, I, Einleitung, Text, vollständige Index und Konkordanzen, Munich, 1968 ; La part romane dans les gloses de Reichenau, in Travaux de Ling. et de Lit., t. 5, 1, 1967, p. 185-192.

⁷¹ - M. RAUPACH, Die Reichenauer Glossen, t. 2, Entstehung und Aufbau, Munich, 1972.

consistait à pourvoir les jeunes moines avec les outils intellectuels indispensables pour la lecture, la compréhension et l'interprétation, sinon l'exégèse de l'Écriture. Je ne reviens pas sur le détail de ces opérations. Mais elles comportaient forcément l'application au texte sacré d'un exercice traditionnel depuis l'éducation antique, et qui se pratiquait alors chez le grammaticus, celui de la uersio. Redire la même chose avec un mot équivalent était un des moyens d'apprentissage fondamentaux⁷². Le haut Moyen Âge a montré comme cet exercice est resté vivace, à l'instigation du grand spécialiste de vocabulaire que fut Isidore de Séville (Differentiae, Gloses, Synonyma, Etymologies). H. W. Klein a précisément prouvé que le Sévillan était la source directe de certaines des gloses de Reichenau⁷³.

La difficulté de faire apparaître des lexèmes caractéristiquement romans tient d'abord à ce que seule une infime partie des gloses échappe au vocabulaire biblique. En outre, une lecture objective de ce document montre que, dans la très large majorité des occurrences, le glosage se fait en double entrée indifférenciée, c'est-à-dire que tantôt le lemme latin, dont on suppose qu'il est disparu de la langue parlée, et à ce titre inintelligible, est glosé par un correspondant qui restera vivant en roman, tantôt le même lemme latin sert à gloser ce même mot roman. Ce n'est donc que par une décision absolument arbitraire que les commentateurs modernes orientent la valeur sociolinguistique des paires ainsi associées. On admet, par exemple très volontiers qu'un locuteur du VIII^e siècle comprenait plus spontanément uetula (français «vieille») qu'anus. Mais cela est une déduction faite à partir de la situation langagière que reconstruisent la linguistique diachronique et

⁷² - On trouve une intéressante description de ce travail lexical dans G.Q.A. MEERSHOEK, Le latin biblique d'après saint Jérôme. Aspects linguistiques de la rencontre entre la Bible et le monde classique, Nimègue, 1966, p. 45 sqq.

⁷³ - H.W. KLEIN, La part romane, p. 197.

la dialectologie sociale, et non à partir de la structure réelle de ces gloses.

Le deuxième argument sera, à ce sujet, bref : il n'y a aucune trace de la mise en place d'une scripta romane distincte de la scripta latine. Certes, on rencontre sporadiquement des graphies fautives, mais elles le sont ni plus ni moins que dans les Vitae ou dans les chartes mérovingiennes. Je citerai quelques cas comme audatia pour audacia ; dampnum pour damnum ; Frantia pour Frantia ; gecor pour iecur ; inmundicia pour immunditia ; leticia pour laetitia ; malicia pour malitia ; obsetrix pour obstetrix ; ratiotiniis pour ratiociniis ; raciunculis pour ratiunculis. Ces erreurs ne révèlent aucune conscience linguistique engagée dans une oeuvre d'identification culturelle. Elles ne sont même pas au niveau de caractérisation que laissent percer les graphies inventées par la parodie de la loi salique, pourtant contemporaine. Tout au contraire, le manuscrit offre une copie lisse de tout hiatus scripturaire qui révélerait un quelconque changement d'attitude mentale de la part du rédacteur.

Enfin, et c'est peut-être ce qui me paraît le plus lourd de sens, même dans les passages où les romanistes se sont complus à déceler l'émergence de l'ancien français, on constate non sans une vive surprise que seuls les lexèmes se prêtent à la rigueur à une telle lecture. Les morphèmes qui sont inextricablement mêlés à ces lexèmes ne laissent aucun doute la plupart du temps sur leur structure latine. La fameuse liste où Gerhard Rohfs, après une soigneuse sélection, dégage une série de gloses qui sont, selon lui, destinées à faciliter la compréhension d'un romanophone, et qu'à ce titre, il qualifie de gloses romanes, ne fait pas l'économie de ce sujet d'étonnement⁷⁴. Passe encore, en effet qu'optimum soit glosé par ualde bonum : on reconnaît bien un superlatif analytique roman, à la condition

⁷⁴ - G. ROHLFS, Vom Vulgärlatein zum Altfranzösischen, Tubingen, 1963, p. 34.

d'admettre que l'adverbe latin ualde était encore vivant dans la langue parlée. Mais que dire de caementariis glosé par macionibus ? Certes, nous avons là l'étymon du français «maçons». Mais si l'on admet que la glose permet à un romanophone de comprendre le texte biblique, comment expliquer qu'un datif/ ablatif de deuxième déclinaison soit glosé par un datif/ ablatif de troisième déclinaison, les formes en -ibus étant réputées autrement archaïques, de l'aveu même des romanistes, que celles en -is⁷⁵ ?

C'est par un traitement au scalpel du tissu documentaire qui nous est parvenu que ce tour de passe-passe est devenu possible. Cette intrication langagière demeure, même dans le cas de lemmes dont H. W. Klein soutient, peut-être avec juste raison, qu'appartenant à la couche la plus récente des gloses, ils comprennent une part accrue de romanismes⁷⁶. Acceptons à titre opératoire sa lecture et voyons comment le savant éditeur monte en épingle différentes gloses comme :

(17) : a) excederet : supermontaret (372) ; non sinerent : non permetterent (1520) ;
b) Torreri : siccari, cremari, assari (1524-5) ; c) auferetur : tolletur (1905) ;
d) Boanarges : filius tonitrui (1915) ; e) ponatur : mittatur, c) adicietur : adaugetur (1925).

A prendre au pied de la lettre la méthode d'interprétation proposée, on conclura que les élèves du monastère identifiaient sans difficulté : a) les subjonctifs imparfaits actif ; b) les infinitifs présents passifs ; c) les indicatifs futurs passifs ; d) le génitif singulier de deuxième déclinaison masculin ; e) le subjonctif présent passif. On devra admettre que ces lecteurs avaient au moins une compétence

⁷⁵ - La Regula de Chrodegang use de béquilles morphologiques nettement plus adaptées à la réception du message par des romanophones.

⁷⁶ - H.W. KLEIN, La part romane, p. 199 sqq.

passive suffisante de ces morphèmes pour que les explications lexicologiques ne se trouvassent point brouillées par des difficultés de communication provoquées, elles, par le maintien d'une morphologie par trop archaïsante⁷⁷.

Le statut langagier de ces gloses me paraît donc plus obscurci qu'éclairé par l'interprétation romanisante qui en a été proposée avec une certaine obstination. Je crois qu'en réalité elles s'inscrivent dans une continuité complète avec les textes mérovingiens et carolingiens précoces (500-750). C'est-à-dire que le continuum linguistique, au sein duquel la langue écrite et la langue parlée continuent de déployer leur propre code, n'est pas encore déchiré, ni au niveau de la structure linguistique, ni au niveau de la conscience langagière. Tout comme les vulgarismes trouvent place dans la Vita Richarii prima et dans la Regula canonicorum, ils s'inflitrent sans heurt dans ces longues listes d'écoliers⁷⁸). De fait, on assiste à l'apparition sporadique non seulement de lexèmes, mais aussi de morphèmes relevant de l'usage du protofrançais :

(18) ; curiosus : qui multum cupit scire⁷⁹ (205) ; citra : de ista parte (249) ; compes : unde pedes ligantur (258) ; migrare : de loco in locum ire⁸⁰ (982) ; praestantior : qui plus praestat (1143) ; pronus : in faciem prostratus (1284) ; pereatis : perditis sitis⁸¹ (1308) ; sin autem : si non est (1443) ; nutu : signu

⁷⁷ - La cohérence avec la situation constatée un demi-siècle plus tôt à Metz paraît ainsi satisfaisante et incite à admettre que la compétence au moins passive dans le cas de morphèmes verbaux archaïques perdurait.

⁷⁸ - Ainsi Jérôme recourrait parfois pour ses explications aux mots de la langue commune (G.Q.A. MEERSHOEK, Le latin biblique).

⁷⁹ - «qui moult désire».

⁸⁰ - «aller de lieu en lieu».

⁸¹ - Passif analytique.

uel de ore uel de manu⁸² (1540) ; singulariter : solamente (1561) ;
uicissitudinem : per uices⁸³ (1702).

Il est vrai que la plupart de ces exemples ne jurent guère avec la morphologie du latin parlé tardif.

Dans ces conditions, je juge que mettre ces gloses sur le même plan que les premiers monuments de l'ancienne langue de France est un artefact de la recherche. A la limite, il me semble que les énoncés que nous lisons dans certains des passages dictés par Chrodegang nous donne bien mieux à entendre la respiration du très ancien roman que ces passages ainsi priés avec exagération de livrer la réalité langagière espérée. Les gloses de Reichenau offrent d'indiscutables traces de la langue parlée populaire : loin de prouver que cette dernière s'est érigée en langue distincte et autonome, elles signifient au contraire que la cristallisation sociolinguistique n'est pas accomplie.

⁸² - «Signe de bouche ou de main». Je saisis l'occasion de souligner que le très vieux nutu est glosé par le classique ore. Mais la présence de ces deux «latinismes» n'empêche pas le rédacteur d'éclairer son texte par un morphème analytique.

⁸³ - «par fois».

V - VERS LA DIGLOSSIE

1. Le premier caractère qui ressort de la latinité dont nous venons de nous occuper est son extrême adaptabilité, pour ne pas dire flexibilité, pendant le VIII^e siècle. Qu'il s'agisse d'un latin caractéristiquement «mérovingien» comme la Vita Richarii prima, d'un latin déjà «pippinide» comme la Regula canonicorum, ou d'un latin de cahier d'écolier comme celui des Gloses, l'interpénétration entre la langue écrite traditionnelle et la langue parlée évolutive paraît continue, sans que l'on puisse déterminer si ces confluences langagières sont le produit d'une mise en oeuvre délibérée. En réalité, et pour recourir à une image aéronautique très moderne, la latinité du VIII^e siècle est encore à géométrie variable : elle permet à la langue écrite (et a fortiori parlée) par les intellectuels de s'adapter souplement aux multiples configurations de la communication.

2. Je pense toutefois qu'on ne peut évacuer à si bon compte le problème de l'apparition de seuils langagières. Tout le monde ne comprenait pas tout en situation de communication verticale ; en réalité les niveaux de réception des messages transmis dépendaient tout à fait naturellement des niveaux langagiers des auditeurs. Au VIII^e siècle, l'évolution sociolinguistique est parvenue à un point critique des rapports complexes qui régissent les compétences passives et les compétences actives des locuteurs et des auditeurs. Le tableau suivant résume mon point de vue au sujet de la réception d'un énoncé lu à haute voix en sermo rusticus :

(19)	A) LETTRES	B) SEMI-LETTRES	C) ILLETTRES
Comp. act.	+++	++-	+- -
Comp. pass.	+++	+++	++-

3 . Il me faut, pour conclure complètement, finir de prendre clairement position parmi les thèses en cours. Le VIII^e siècle me paraît avoir été un siècle charnière dans l'évolution sociolinguistique. Avant lui, il est impossible de parler de bilinguisme (latin/ français dit pré littéraire), ni même de diglossie (langue écrite latine, langue parlée romane). C'est sur ce dernier point que je voudrais insister. Il y a quelque chose d'un tour de passe-passe à soutenir que des illettrés romanophones (ce dès les années 500) auraient continué à comprendre des lectures latinophones jusqu'aux années 800 au moins. Je préfère de beaucoup l'hypothèse selon laquelle la langue parlée par les locuteurs illettrés n'est sortie du diasystème du latin tardif qu'entre 650 et 750.

Un tel point de vue implique naturellement de ne pas accorder de fonction dirimante aux seules évolutions phonétiques, mais de tenir compte de l'ensemble du système langagier. Il est vrai qu'une frontière de langue se dessine à mon avis en diachronie au VIII^e siècle au niveau essentiel du rythme accentuel, si vital pour l'intercompréhension interdialectale. C'est en effet en ce siècle que les voyelles finales (autres que -a) se désarticulant dans la langue parlée, finissent, non seulement de rendre méconnaissable ce qui restait des désinences, mais surtout, provoquent le passage à un tempo non plus plutôt paroxytonique, mais désormais plutôt oxytonique. En définitive, une situation de diglossie stricto sensu a été non pas close, mais instaurée par la réforme carolingienne de la fin du siècle⁸⁴. C'est à ce moment là que la langue parlée par les illettrés s'est trouvée en principe dépréciée et reléguée dans des fonctions complémentaires, caractéristiques d'un

⁸⁴ - Il me semble qu'un point de vue assez proche a été adopté, dans une étude malheureusement un peu brève, par K. HEENE, Audire, legere, uulgo : an Attempt to Define Public Use and Comprehensibility of Carolingian Hagiography, in R. WRIGHT (éd.), Latin and the Romance Languages, p. 146-163.

Erreur ! Argument de commutateur

statut diglossique.